



REGLEMENT INTERIEUR - MARCHE DE NOEL

L'association EVASIONS organise le Dimanche 29 novembre 2026 son Marché de Noël "Produits du terroir", ouvert au public de 10h00 à 18h00.

Cette manifestation est réservée uniquement aux :

- Produits "fait main" à l'intérieur (les produits non fabriqués par l'exposant seront **obligatoirement refusés ou redirigés à l'extérieur**)
- Revendeurs à l'extérieur

L'exposant est seul responsable du matériel et des produits exposés.

Aucune **mise en place** ne sera autorisée la veille, uniquement le jour de la manifestation entre 8h00 et 10h00.

La présence de l'exposant est obligatoire jusqu'à 18h00, fermeture au public (merci).

Un chèque de caution de **50€00**, uniquement pour l'intérieur, est exigé avec le dossier d'inscription.

Il sera restitué aux participants en cours de journée. Si l'exposant ne vient pas, ce chèque sera encaissé.

La réservation ne sera effective qu'à réception du règlement.



.....
coupon à renvoyer obligatoirement pour inscription

BULLETIN D'INSCRIPTION « MARCHE DE NOEL » HEREPHAN
Dimanche 29 novembre 2026

à retourner avant le 23 novembre 2026 accompagné du chèque libellé à l'ordre de **EVASIONS**

à **Martine GRAU** - 21 Lot. Cassagnes 34600 BEDARIEUX **06,77,40,43,74**

Monique FALIP - 2 Chemin des Vergers 34600 HEREPHAN **06,31,07,25,46**

NOM
PRODUITS PROPOSÉS Tél./Portable
MAIL
ADRESSE POSTALE

EMPLACEMENT : à l'intérieur 6€ les 2 mètres (équivalent à 1 table) = x 6€ =€

à l'extérieur 2€ le mètre = x 2€ =€

(pour la gestion des emplacements à l'extérieur précisez SVP le nombre de mètres de votre emplacement)

BRANCHEMENT E.D.F. : ☐ OUI ☐ NON

(si oui apportez SVP votre propre rallonge électrique)

CHEQUE CAUTION 50€ à l'ordre EVASIONS (**uniquement pour l'intérieur**) : ☐ OUI

Je soussigné(e), Madame, Monsieur certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à le respecter.

Fait à Le

Signature obligatoire (précédée de la mention « lu et approuvé »)